

PIERRE RIBEAUD

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 31 mars 2017 – n°62

■ 2012-2017 / LA POLITIQUE ÉDUCATIVE : UNE PRIORITÉ

À l'occasion de la publication de la circulaire de rentrée qui fixe les grandes priorités dévolues aux établissements d'enseignement pour l'année scolaire 2017-2018, la Ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem a présenté les grands axes et principales mesures qui entreront en vigueur à la rentrée prochaine.

C'est l'occasion de faire un bilan de fin de quinquennat des réformes menées dans l'éducation nationale.

DES ENSEIGNANTS PLUS NOMBREUX, MIEUX FORMÉS ET MIEUX PAYÉS

La rentrée 2017 verra l'ouverture de 11 662 postes supplémentaires, atteignant ainsi l'engagement de créer 60 000 postes sur le quinquennat.

Les progrès réalisés par les élèves dépendent largement de la formation de leurs enseignants et de la régularité des apprentissages. C'est pourquoi des écoles dédiées ont été créées (65 000 élèves aujourd'hui en formation dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation ESPE) et de nombreuses mesures ont été prises pour améliorer le remplacement.

D'autre part, les carrières des enseignants ont été rénovées suite au protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) :

- l'indemnité de base en Réseau d'éducation prioritaire (Rep) est aujourd'hui de 1 734 € (soit +50% depuis 2012) et de 2 312 € en Rep+ (soit +100%) ;
- pour les enseignants du 1^{er} degré l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves est désormais de 1 200 € / an, niveau équivalent aux enseignants du 2nd degré.

UNE ACTION RENFORCÉE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

L'action en faveur de l'égalité est une priorité inscrite au cœur de la refondation de l'École de la République conduite depuis 2012. En effet, les études sur les résultats des élèves (Cedre, Pisa) montrent que la France est le pays du grand écart entre une École efficace pour une grande majorité d'élèves et une École qui ne parvient pas à faire réussir 20 à 30 % de ses élèves.

C'est pourquoi un effort de 350 millions d'euros a été fait pour les écoles et les élèves des 1 095 Rep, notamment en faveur de la scolarisation des plus précoces. Une nouvelle allocation des moyens a été mise en place pour tenir compte des difficultés sociales et territoriales.

Ainsi à la rentrée 2017, 500 postes seront créés en Seine-Saint-Denis dans le 1^{er} degré ; plus de 40 conventions ruralités ont été signées pour protéger les écoles des territoires ruraux et de montagne ; par ailleurs 82 territoires sont engagés pour favoriser la mixité sociale notamment à travers les secteurs multi-collèges ; les fonds sociaux pour aider les familles en difficulté ont été augmenté de 85% depuis 2012.

UNE REFONDATION DE L'ÉCOLE

La refondation de l'École et de la scolarité obligatoire engagée dès 2012, représente un effort financier inédit en faveur de la scolarité obligatoire et un ensemble cohérent de réformes pédagogiques pour de meilleurs apprentissages :

- 1 poste pour 3 élèves supplémentaires créé dans le 1^{er} degré sur la période 2012-2017 ;
- 4 000 postes pour accompagner la mise en œuvre de la réforme du collège ;
- des nouveaux programmes de la maternelle au collège ;
- des nouveaux rythmes scolaires à l'école pour une 5^{ème} matinée de classe ;
- un nouveau socle commun de connaissances ;
- des cycles d'apprentissage de 3 ans favorisant la liaison école-collège ;
- une évolution des modalités d'évaluation des élèves et du brevet.

LE NUMÉRIQUE

Un plan numérique pour l'éducation a été lancé pour engager le déploiement des usages du numérique à l'École afin de transformer les pratiques pédagogiques et d'améliorer les apprentissages :

- le numérique fait désormais partie intégrante des programmes scolaires de l'école primaire au lycée ;
- 3 journées de formation par enseignant ;
- des ressources pédagogiques pour la classe ;
- des équipements numériques pour les élèves et les enseignants.

Le plan global repose sur 1 milliard d'euros sur 3 ans. Aujourd'hui 200 000 élèves sont déjà équipés en matériel, et 600 000 le seront potentiellement à la rentrée 2017.

LES LANGUES VIVANTES

Une stratégie cohérente, ambitieuse et raisonnée pour l'apprentissage des langues vivantes est consacrée depuis la rentrée 2016 :

- la LV1 pour tous dès le CP ;
- la LV2 pour tous dès la 5^e ;
- 1 000 écoles de plus enseignent l'allemand ;
- 700 collèges de plus enseignent l'allemand en LV2 ;

L'ÉDUCATION CITOYENNE

Depuis la rentrée 2015, 4 parcours éducatifs – avenir, éducation artistique et culturelle, éducatif de santé, citoyen – sont mis en œuvre progressivement : 330 pôles de stages créés dans les territoires pour les élèves qui ne trouvent pas de stages ; 550 millions d'euros supplémentaires alloués à l'éducation artistique et culturelle ; 1 livret citoyen est remis à chaque élève lors de la cérémonie républicaine de remise du brevet des collèges.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'enseignement professionnel constitue un pan majeur de notre système éducatif et un enjeu stratégique pour l'avenir. La mise en place de dispositifs multiples, dont l'objectif est de favoriser l'envie et la réussite des jeunes dans la voie professionnelle, se renforce à la rentrée 2017 :

- 500 nouvelles formations professionnelles à la rentrée 2017 ;
- 10 000 places de BTS créées d'ici 2021 (2 000 à la rentrée 2017) ;
- renforcement des Campus des métiers ;
- 2 950 élèves ont demandé à bénéficier de la nouvelle orientation réversible pour les lycéens de 1^{ère} année de CAP et de 2^{nde} professionnelle en 2016.

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Le développement des dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap a permis une prise en compte plus personnalisée des besoins de chacun :

- renforcement de l'accompagnement (1 351 accompagnants supplémentaires pour la rentrée 2017) ;
- sensibilisation dans les établissements, plans autisme et numérique, pour une École toujours plus inclusive (+35 % d'unités localisées pour l'inclusion scolaires – Ulis – depuis 2012).

280 000 élèves en situation de handicap étaient scolarisés en 2015-2016, soit une augmentation de 25% par rapport à 2012.

LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La lutte contre le décrochage scolaire se poursuit : de 140 000 décrocheurs en 2011 à 98 000 en 2016, l'objectif est de 80 000 en 2017 ; de 12 structures de retour à l'École en 2014 à 44 structures en 2016 et 5 supplémentaires à la rentrée 2017.

La mise en place du Compte personnel d'activité garantit désormais à tout jeune sorti sans diplôme du système de formation initiale le droit à un abondement de son CPA pour effectuer une formation professionnelle qualifiante.

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Enfin, pour la première fois depuis 20 ans, on note une baisse significative du harcèlement au collège. La proportion d'élèves qui rapporte avoir été victimes a diminué de 15 % au collège entre 2010 et 2014.

La baisse la plus importante, 33 %, concerne les élèves de 6^e. Cette dernière résulte de l'amélioration du climat scolaire liée à la mobilisation continue depuis 2012 contre le harcèlement scolaire (numéro vert, campagnes de communication, journée nationale).

■ SANTÉ : LES PERSONNES ÂGÉES ONT BÉNÉFICIÉ DE NOUVELLES ET SIGNIFICATIVES MESURES

Marisol Touraine s'est rendue cette semaine aux Assises nationales des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). À cette occasion, la ministre a dressé le bilan des actions mises en œuvre depuis 2012 par le Gouvernement en faveur des personnes âgées et est revenue sur certaines grandes mesures de la loi d'adaptation de notre société au vieillissement adoptée par notre majorité.

Les droits sociaux des personnes âgées ont été revalorisés :

- l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) s'élève désormais à 800 € par mois pour une personne seule et à 1 242 € par mois pour un couple ;
- l'aide à la complémentaire santé (ACS) s'élève à 550 € pour les personnes âgées de 60 ans et plus ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile a également été revalorisée à hauteur de 453 millions d'euros par an ;

Au cours de la mandature ce sont plus de 25 000 places supplémentaires qui ont été créées en EHPAD.

Le statut de proche aidant et leur droit au répit sont aujourd'hui reconnus.

Depuis septembre 2016, les personnes âgées employant des aides à domicile peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt. Un fonds de 50 millions d'euros en faveur des services d'aide à domicile (SAAD) a été créé pour favoriser le maintien à domicile.

Le Gouvernement a également investi 20 millions d'euros pour adapter 20 000 logements supplémentaires à la perte d'autonomie entre 2016 et 2017. Il a créé en 2015, le portail pour-les-personnes-agees.gouv.fr, qui propose aux personnes âgées et à leurs proches un éventail d'informations utiles sur la perte d'autonomie, ainsi qu'un annuaire d'établissements (EHPAD, accueil de jour, etc.).

Depuis décembre 2016, les Français peuvent y comparer les prix des maisons de retraite.

Avec la loi d'adaptation de notre société au vieillissement ce sont 700 millions d'euros par an qui ont été et qui continueront d'être alloués à l'accompagnement de l'autonomie des personnes âgées.

■ LES CHIFFRES DU CHOMAGE RESTENT STABLES

Au mois de janvier, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, est resté quasiment stable par rapport au mois de décembre (+800 personnes, soit +0,02 %).

Sur les trois derniers mois, la tendance reste favorable : le nombre de demandeurs d'emploi sans activité diminue de 9 100 (-0,3 %).

La situation des jeunes de moins de 25 ans continue de s'améliorer. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi sans activité diminue de 1 600 (-0,3 %) en janvier et retrouve son niveau de l'été 2011. Sur les trois derniers mois, la baisse atteint 8 000 (-1,7 %).

L'amélioration se poursuit également pour les demandeurs d'emploi de longue durée dont le nombre diminue de 1 100 (-0,05 %) en janvier et de 13 400 (-0,6 %) sur les trois derniers mois.

Les mesures prises par le Gouvernement pour dynamiser la reprise de l'activité économique se sont traduites concrètement par un nombre record de créations nettes d'emplois salariés en 2016 (+191 700 dans les secteurs marchands) et une baisse de plus de 105 000 du nombre de demandeurs d'emploi sans activité, une première depuis neuf ans.

■ VISITE DU COLLÈGE CHARTREUSE – JEUDI 23 MARS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Une classe du collège Chartreuse de Saint-Martin-le-Vinoux est venue, à mon invitation, visiter l'Assemblée Nationale.

L'occasion pour les élèves de se familiariser avec nos institutions et de découvrir le Palais Bourbon, un lieu magnifique, chargé d'Histoire et le cœur battant de notre démocratie.

À la fin de la visite j'ai pu échanger avec eux sur l'activité de député et répondre à leurs nombreuses et intéressantes questions.

Je veux aussi remercier l'administration du collège Chartreuse et en particulier les enseignants qui ont accompagné les collégiens pour cette expérience d'éducation à la citoyenneté et à l'histoire de la République.

■ 1^{er} SALON DES VINS ET DES SAVEURS - SAMEDI 25 MARS AU FONTANIL-CORNILLON



À l'invitation du Comité d'animation de la commune du Fontanil-Cornillon et du Club des 2 Rochers Football, j'ai assisté à l'inauguration du 1^{er} salon des vins et des saveurs, en présence du 1^{er} adjoint du Fontanil Claude Calaux représentant le maire et des élus locaux, sous le parrainage de deux personnalités de la gastronomie dauphinoise : Bernard Mure-Ravaud, fromager, et Alain Guinet, glacier, tous deux « meilleurs ouvriers de France ».

Une trentaine d'exposants proposaient des produits des différents terroirs français : fromages, escargots, charcuteries, huile, vinaigre, chocolats, miels, biscuits, confitures, liqueurs, etc.

Un grand coup de chapeau aux organisateurs et à la municipalité du Fontanil pour cette initiative réussie.

■ FOIRE À LA PIVOINE - SAMEDI 25 MARS À CRÊTS EN BELLEDONNE



Jean-Louis Maret, maire de Crêts en Belledonne, et son conseil municipal, m'ont convié à la traditionnelle Foire à la Pivoine. La commune a profité de cette importante fête locale pour inaugurer officiellement les travaux de l'école élémentaire Jules-Ferry.

En compagnie du maire et de l'architecte j'ai visité cette école rénovée et j'ai pu constater que, du préau aux salles de classes et de la façade extérieure au toit, tout a été remis aux normes de sécurité et d'accessibilité, agrandi et repensé dans un souci de confort, de respect de l'environnement, de réduction de la consommation et d'accueil optimal.

Nous avons ensuite parcouru la Foire à la rencontre de la soixantaine de producteurs locaux présents dans une ambiance animée.

■ FOIRE DES BOURGEONS - DIMANCHE 26 MARS À LA BUISSIÈRE



Cette année encore, le soleil était au rendez-vous de la Foire des bourgeons, qui a attiré de nombreux amateurs de brocante, de produits régionaux et d'artisanat.

Avec mes collègues parlementaires Éliane Giraud et Michel Savin, du président de la Communauté de Communes du Grésivaudan Francis Gimbert, du conseiller départemental Christophe Engrand et des maires de Goncelin, La Flachère, La



Terrasse et Saint-Vincent de Mercuze, nous avons déambulé parmi les stands et les enclos guidés par le maire de La Buisserie André Maître.

Ce dernier a salué à juste titre le travail énorme réalisé par les équipes de bénévoles pour la réussite de cette fête du printemps.

PIERRE RIBEAUD

Permanence

77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE

Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



[Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : pierre.ribeaud@orange.fr